



Le 24 juin 2019

à Monsieur le directeur académique
des services de l'Education Nationale
DSDEN
8 rue Claude Bernard
93008 BOBIGNY

Monsieur le directeur académique,

A compter de dimanche 23 juin 2019, une semaine de canicule est attendue en Seine-Saint-Denis.

Les recommandations ministérielles indiquent : « Garder les enfants dans une ambiance fraîche. Vérifier la fonctionnalité ou l'installation de stores et/ou volets. Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée. »

La réalité des écoles est la suivante :

- De nombreuses écoles ont des baies vitrées qui vont aggraver la chaleur dans les locaux, la plupart n'ayant ni rideaux occultants ni volets. La climatisation n'existe pas, et les ventilateurs sont rares.
- Les points d'eau sont insuffisants (exemple : 4 points d'eau pour 150 élèves dans tel bâtiment, etc).
- Les cours d'école sont rarement ombragées, leurs sols en bitume conservent la chaleur au fil des nuits.

Les organisations syndicales signataires vous alertent très fortement car des enseignant-es vont se trouver dans l'incapacité d'assurer la sécurité physique de leurs élèves, et la santé d'enseignant-es pourrait elle-même être menacée.

Quelles consignes claires et quels moyens très concrets donnez-vous aux écoles pour affronter les jours qui viennent ?

Plus particulièrement, quelle prévention avez-vous prévu pour tous les enfants et les adultes fragiles (PAI, asthme, femmes enceintes, etc) ? Là encore, les recommandations ministérielles indiquent qu'il faut « avoir une vigilance particulière envers les personnes et élèves connus comme porteurs de pathologies respiratoires ou en situation de handicap. » Nous vous rappelons également qu'un épisode caniculaire s'accompagne très souvent de pic de pollution.

Nous constatons que toutes les recommandations sont destinées aux directions d'écoles. Quels échanges avez-vous eu avec les municipalités pour anticiper cette situation : livraison de packs d'eau, de gobelets, de ventilateurs, de brumisateurs ? Mise à disposition de tonnelles dans les cours non ombragées, de piscines gonflables telles qu'en possèdent certains centres de loisirs ? Recensement et propositions de lieux d'accueil dans des espaces plus frais à proximité de certaines écoles (théâtre, salle municipale climatisée...) ? A-t-il été prévu que les IEN anticipent et interpellent les partenaires ? Nous refusons que les équipes, et particulièrement les directions d'école, se retrouvent seules à gérer les situations difficiles qui vont se présenter.

A minima, pour le début de cet épisode, nous demandons que les parents qui le peuvent soient invités à garder leurs enfants, et que toutes les questions évoquées dans ce courrier soient traitées.

Enfin, nous vous rappelons les termes de la note sur « l'ambiance thermique dans les locaux », publiée par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement : « Selon l'Organisation mondiale de la santé, des risques d'atteinte à la santé sont réels lorsque les températures dans les locaux sont inférieures à 14°C ou supérieures à 30°C ».

Enfin, des enseignant-es seront vraisemblablement contraint-es de garder leurs propres enfants en cas de fermetures de crèches, ce qui conduira les enseignant-es en poste à accueillir plus d'élèves encore dans leur classe.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE UNSA, CGT Educ'action et SUD-Education de Seine-Saint-Denis vous demandent donc, afin de garantir la santé et la sécurité des élèves et des enseignant-es, de procéder à la fermeture des écoles du département pour les deux derniers jours de cette semaine, soit les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019.

Veillez croire, Monsieur le Directeur académique, en notre engagement pour le service public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU 93, Rachel Schneider

Pour le Snudi-FO 93, César Landron

Pour le SE UNSA, Didier Delmond

Pour la CGT Educ'action, Basile Ackerman

Pour SUD-Education, Geoffrey Gilbert